



LIBRE PENSEE

*Association populaire de recherche philosophique
et d'action sociale*

COMMUNIQUE

Statue de la Vierge à La Flotte en Ré : Une nouvelle victoire de la Libre Pensée !

Le Conseil d'État a tranché en sa séance du 5 Octobre 2023 et confirmé la jurisprudence en la matière : le pourvoi de la commune de la Flotte (et la demande de sursis à exécution) n'a pas été admis par décision rendue le 18/10/23.

En conséquence la statue religieuse devra être déplacée sur un emplacement privé, en application de la loi de Séparation des Églises et de l'État. Trois décisions de justice dans le même sens ont été nécessaires !

Pendant près de trois années, la Libre pensée 17 a reçu inepties, injures, menaces et calomnies.. L'ignorance et l'incompréhension de la laïcité ont été étalées au grand jour. ; Mais les criaileries des adeptes d'extrême droite, des partisans des « racines chrétiennes » de la France et des cathos intégristes en ont été vaines ! Les arguties et les manœuvres dilatoires de la commune ont échoué.

Que voulait la Libre Pensée dans cette affaire ?

Faire respecter *l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Églises et de l'État* qui prohibe, à partir du **1^{er} janvier 1906** toute installation de symboles religieux de toute nature sur des emplacements publics.

La **Libre Pensée** ne voulait pas la destruction de la statue neuve, mais son déplacement vers un emplacement privé. La distance n'a aucun rôle à jouer dans cette affaire, et peu importe qu'on l'a voit ou pas. L'ancienne statue a d'ailleurs retrouvé sa place au sein de l'église !

La **Libre Pensée** a simplement une nouvelle fois fait respecter la **laïcité**.

Il n'en demeure pas moins que le **Maire**, qui a confondu ses opinions personnelles avec la défense de l'intérêt général de ses administrés, devra répondre, nécessairement de l'utilisation abusive des fonds publics pour une cause illégale.

La Libre Pensée 17 remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont manifesté leur attachement à la défense de la laïcité, de plus en plus malmenée sous ce régime autoritaire

La Rochelle, le 19/10/23